

22 juin 2013 : vers une deuxième Journée de l'ambroisie

Dans ce numéro :

22 juin 2013 : vers une deuxième Journée de l'ambroisie

L'ambroisie chez nos voisins : le cas de l'Espagne

L'utilisation de la chaleur : une autre solution pour lutter contre l'ambroisie



Journée d'information
et de lutte contre
l'ambroisie

Depuis 2012, à l'initiative de l'International Ragweed Society **(1)**, le premier samedi de l'été a été désigné comme la **Journée de l'ambroisie**. A cette occasion, des manifestations sont organisées pour informer le grand public et les différents acteurs concernés par les problèmes générés par l'ambroisie à feuilles d'armoise et pour encourager la mise en place d'actions de lutte.

En 2013, pour sa deuxième édition, la Journée de l'ambroisie est programmée le **samedi 22 juin 2013**. Afin de faciliter la diffusion de l'information et la tenue de manifestations, des actions pourront

se tenir **du 15 au 30 juin**, période à laquelle la production de pollen n'a pas encore commencé. Les manifestations, coordonnées par les maires ou des associations, peuvent prendre différentes formes : réunion d'information, journée d'échange, démonstration de méthodes de lutte, animation pédagogique, réflexion autour d'un plan de gestion communal ...

N'hésitez pas à contacter l'Observatoire des ambroisies (observatoire.ambroisie@dijon.inra.fr), pour nous faire part de manifestations que vous organisez ou se tenant près de chez vous afin de relayer cette information sur le site ambroisie.info, mais aussi pour recueillir des conseils pour l'organisation de manifestations dans le cadre de cette Journée.

L'ambroisie chez nos voisins : le cas de l'Espagne



En Espagne, l'ambroisie à feuilles d'armoise demeure une plante très rare. Les premiers signalements datent des années 1980 avec des populations d'ambroisie signalées dans les provinces situées au nord du pays (Cantabrie, Castille-et-Leon, Galice et Pays Basque) **(2)**. Les populations restent liées à la présence de ports (Barcelone, Santander, Bilbao, Ponte-

vedra) mais dernièrement, des signalements se multiplient dans le centre du pays. Enfin, depuis 2006, des populations sont signalées en Andalousie **(3)**. L'espèce semble donc en développement en Espagne (fig. 1). Les taux de pollens mesurés dans l'atmosphère restent très faibles mais aussi très variables d'année en année suivant les con-

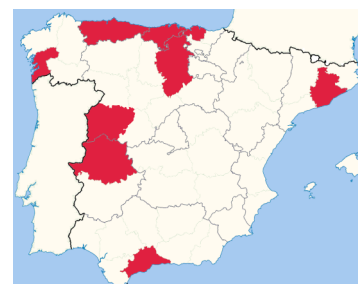


Fig. 1: Provinces d'Espagne où ont été signalées des populations d'ambroisie à feuilles d'armoise

ditions météorologiques qui peuvent entraîner le transport de pollen d'ambroisie en provenance de France ou du Nord de l'Italie sur de très longues distances.

L'utilisation de la chaleur : une autre solution pour lutter contre l'ambrosie

Les chocs thermiques peuvent être utilisés pour détruire des mauvaises herbes telle que l'ambrosie à feuilles d'armoise. L'augmentation de température, qui provoque la mort de la plante, peut être due à une flamme (effet direct ; photo 1) ou un rayonnement infrarouge produit par la combustion d'un gaz (effet indirect), à de la vapeur d'eau, à de l'eau chaude seule ou additionnée d'une mousse organique (waipuna) ou encore à un film plastique (solarisation). Le désherbage thermique est généralement efficace sur des plantules mais c'est aussi une pratique qui permet de détruire des semences (vapeur d'eau ou compostage).



Photo 1 : Désherbeurs thermiques
Désherbage dans une vigne



Photo 2 : Semences
d'ambrosie après compostage

Le désherbage thermique ne consiste pas à brûler les plantules d'ambrosie mais à augmenter suffisamment la température pour provoquer la dénaturation des protéines et l'éclatement des cellules ce qui entraîne la mort de la plante. Une température d'environ 1000°C produite par des brûleurs pendant quelques secondes est suffisante sur des plantules, et dans un compost, une température de 70°C pendant 40 jours semble permettre la destruction des semences (photo 2). Dans une culture, la difficulté consiste à trouver une température qui est efficace sur l'ambrosie, mais qui épargne l'espèce cultivée.

Des travaux réalisés aux Etats-Unis avec des brûleurs à flamme (photo 3) ont montré qu'une efficacité de plus de 90% pouvait être atteinte au stade 2-4 feuilles



Photo 3 : brûleur à flamme

(4) avec un appareil avançant à 6 km/h. Toutefois une autre étude a montré que l'ambrosie semblait plus difficile à contrôler que le chénopode ou l'amarante (5). En France, des essais de désherbage à l'eau chaude (6) ont montré une très bonne efficacité sur des plantes de 40 cm avec de l'eau à 85°C et 6 bars de pression. Enfin, sur un système expérimental, un traitement thermique par infrarouge (7) a montré des premiers résultats intéressants sur

des plantules en tout début de développement.

Le désherbage thermique, au coût énergétique élevé, pourrait cependant constituer une solution dans

les zones où les autres techniques (chimiques, mécaniques ...) ne sont pas utilisables. C'est une méthode, efficace sur les plantules, qui a un coût élevé (2 à 3 fois supérieur) et qui présente un risque d'incendie. Mais l'absence d'effets négatifs sur les nappes phréatiques rend le désherbage thermique très attractif en zones urbaines et sur des cultures à forte valeur ajoutée. Le sol n'étant pas perturbé, le risque de nouvelles levées d'ambrosie est réduit.

Sources informations :

- (1) <http://internationalragweedsociety.org/>
- (2) Fernandez-Llamazares A. 2012. in: *Aerobiologia*, 28, 435-451.
- (3) Trigo M., 2006. in: *Acta Botanica Malacitana*, 31.
- (4) Cisneros & Zandstra 2008, in: *Weed Technology*, 22, 290-295.
- (5) Taylor et al., 2012, in: *Weed Technology*, 26, 793-799.
- (6) Anfray & Poet. 2000, *Ambrosie* 14, *Colloque Afeda*.
- (7) Crozat et al. 2012. *Phytoma*, 644, 24-27.

Rédaction

Bruno Chauvel
Quentin Martinez

* Les anciens numéros de la lettre de l'Observatoire des ambrosies sont consultables sur le site :

<http://ambrosie.info/>

Le 17 avril 2013, le Comité Parlementaire de suivi du risque ambrosie a fait enregistrer à l'Assemblée Nationale une proposition de loi visant à **lutter** contre l'**ambrosie** à feuilles d'armoise, l'ambrosie trifide et l'ambrosie à épis lisses. Ce texte est accessible sur : www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion0964.asp